

DNCA INVEST ALPHA BONDS

OBLIGATIONS INTERNATIONALES MULTI-STRATÉGIES

Objectif de gestion

Le Compartiment cherche à fournir, tout au long de la période d'investissement recommandée de plus de trois ans, une performance supérieure, nette de tous frais, à celle de l'indice €STR plus 1,20%. Cet objectif de performance est recherché en l'associant à une volatilité annuelle inférieure à 5 % dans des conditions normales de marché.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

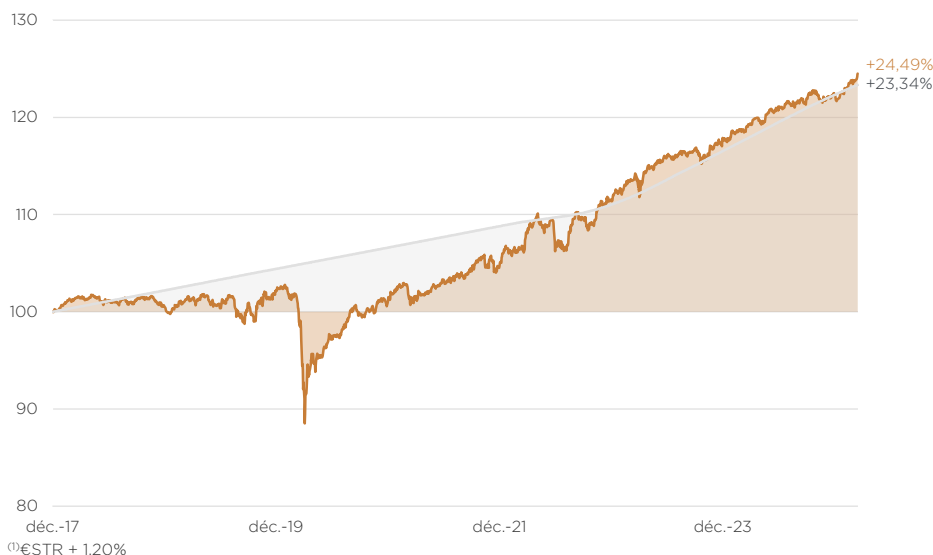
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (€)	124,49
Actif net (m€)	15 708
Score de liquidité Bloomberg	88,5%
Sensibilité moyenne	3,37
Taux actuariel moyen	3,77%
Volatilité ex ante	1,89%
Note moyenne	A+

Performance (du 14/12/2017 au 28/02/2025)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

↗ DNCA INVEST ALPHA BONDS (Part B) Performance cumulée ↗ Indicateur de référence⁽¹⁾



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion par DNCA Finance.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	5 ans	Depuis la création
Part B	+4,62	+4,65	+4,69	+3,08
Indicateur de référence	+4,73	+4,96	+3,30	+2,95
Part B - volatilité	1,85	2,40	4,06	3,72
Indicateur de référence - volatilité	0,18	0,19	0,16	0,15

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	5 ans
Part B	+0,83	+1,96	+1,94	+4,62	+9,53	+25,80
Indicateur de référence	+0,30	+1,02	+0,65	+4,73	+10,18	+17,63

Performances calendaires (%)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Part B	+3,63	+4,77	+5,84	+4,31	-0,71	+2,71	-0,25
Indicateur de référence	+4,96	+5,14	+2,10	+2,06	+2,09	+2,16	+2,20

Indicateur de risque



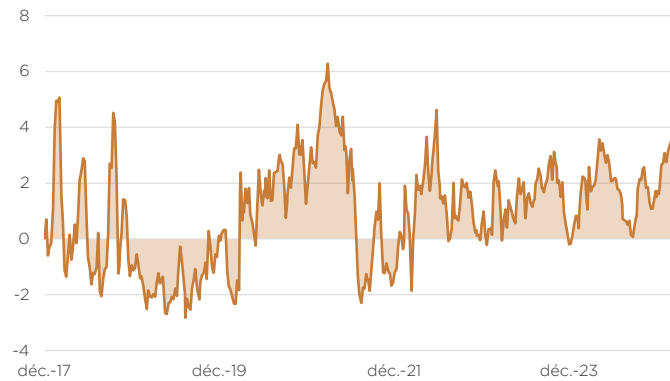
Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

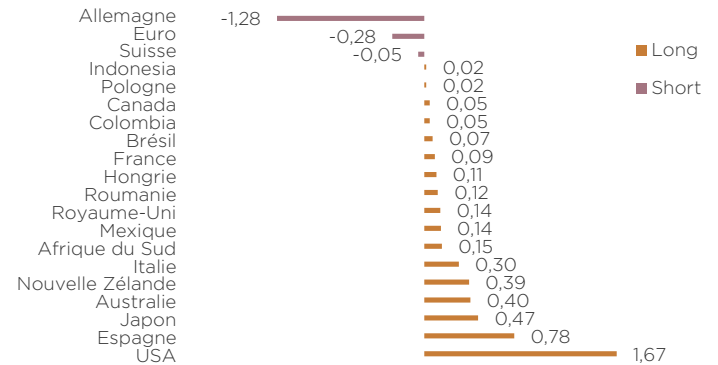
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,62	0,95	0,85	0,60
Tracking error	1,87%	2,98%	4,07%	3,73%
Coef. corrélation	-0,07	-0,03	-0,02	-0,01
Ratio d'information	-0,06	0,38	0,34	0,04
Bêta	-0,69	-0,54	-0,59	-0,23

Principaux risques : risque en perte de capital, risque de taux, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit, risque de dépréciation du taux d'inflation, risque d'inflation, risque de contrepartie, risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de titres convertibles, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de change, risque de liquidité, risque de volatilité élevée, risque actions, risque ESG, risque de durabilité

Évolution de la sensibilité taux



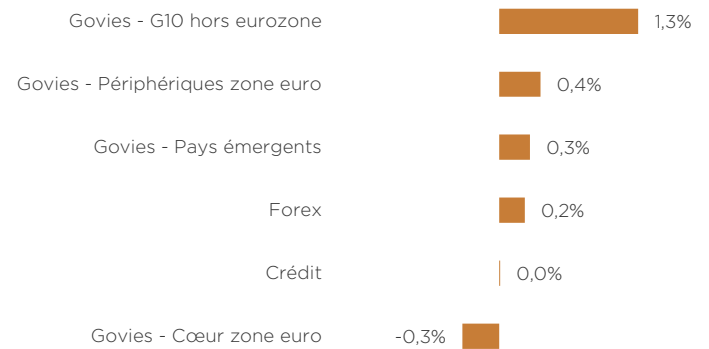
Sensibilité taux par pays



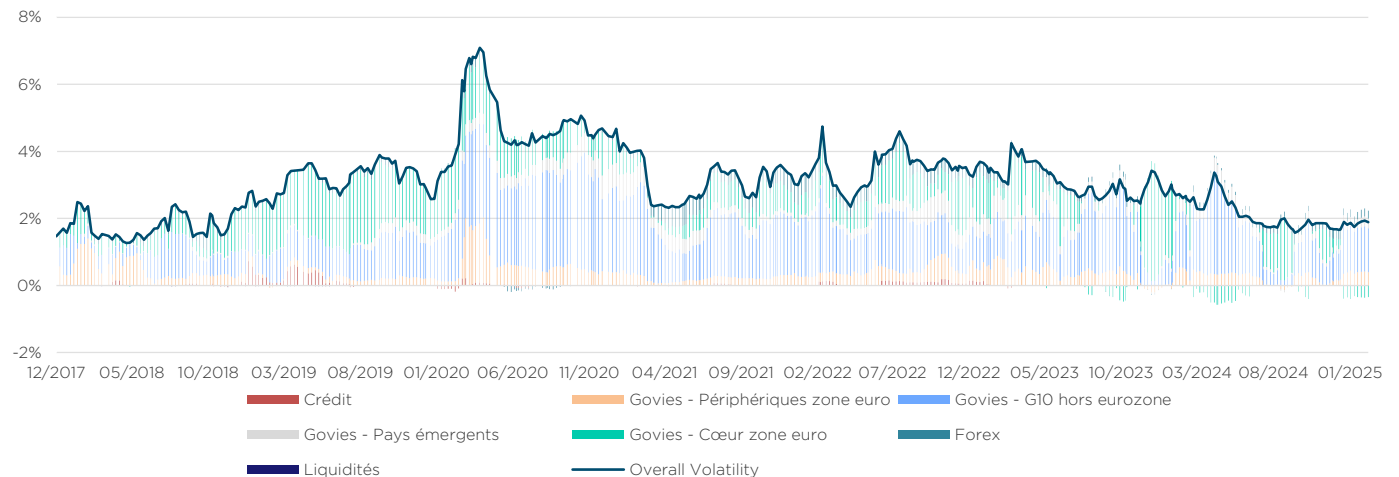
Contribution à la performance du mois Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Contribution à la performance	+1,01%
Govies - Cœur zone euro	+0,00%
Govies - Périphériques zone euro	+0,00%
Euro Interest Rate Swaps	-0,01%
Euro Inflation Swaps	-0,03%
CDS eurozone	+0,00%
Govies - G10 hors eurozone	+0,78%
Interest Rate Swaps exc. Euro	+0,10%
CDS exc. Euro	+0,00%
Govies - Pays émergents	+0,24%
Liquidités et autres	-0,06%

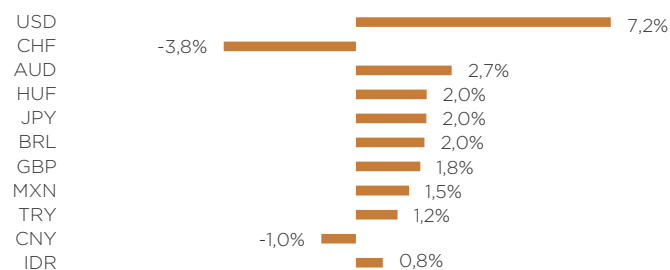
Contribution à la volatilité



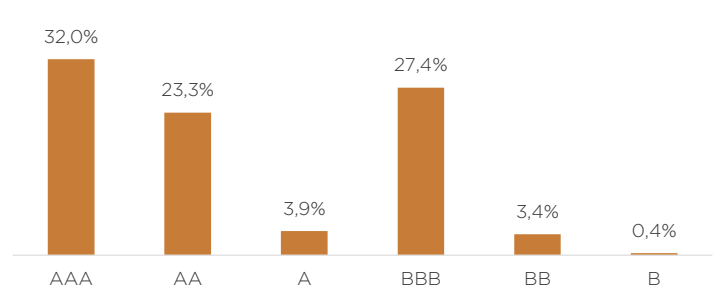
Évolution de la volatilité



Exposition devise



Exposition par notation



Commentaire de gestion

L'incertitude reste de mise en ce mois de février, alors que les marchés demeurent suspendus aux annonces et aux décisions de l'administration Trump. Espoir d'un côté, alors qu'une esquisse de chemin vers la paix en Europe semble se dessiner ; et inquiétude de l'autre, avec la menace des barrières douanières qui continue de planer sur les partenaires commerciaux et alliés historiques des États-Unis.

C'est dans ce climat propice à la volatilité que, pour la première fois, l'exceptionnalisme américain montre des signes de fragilité. Pour l'instant, rien de matériel, mais la dégradation progressive des indicateurs de confiance au cours du mois de février intrigue. Cette inquiétude pèse aussi sur les ménages, aussi bien via un marché de l'emploi qui poursuit sa normalisation que via une consommation qui surprend à la baisse. En Allemagne, la victoire de la CDU/CSU suscite des espoirs de relance budgétaire et pourrait conduire à une amélioration des perspectives économiques pour le Vieux Continent.

Une fois de plus, le mois de février nous a montré que le processus de désinflation pouvait nous surprendre et que le chemin vers les 2 % serait long. Pourtant, à court terme, l'inflation devrait progressivement passer au second plan et converger vers la cible des banques centrales, toujours bien aidée par des matières premières dont le prix continue de chuter.

Le fait marquant du mois de février réside dans la baisse des anticipations monétaires aux États-Unis. Les marchés escomptent désormais trois baisses de taux pour la Fed, soit deux de plus qu'à la fin du mois de janvier. En Europe, le cycle de baisse semble plus clair, mais il est difficile d'imaginer la Banque Centrale Européenne passer sous les anticipations actuelles (1,8 % à fin 2025).

La question fiscale reste au cœur des débats. Dans le monde développé, seule l'Allemagne peut se permettre davantage de dépenses et d'endettement. Ce sujet sera une priorité pour le gouvernement nouvellement élu. Dans le reste du G10, la question de la sobriété semble s'imposer, alors que les États ne semblent pour l'instant pas en mesure de trouver comment encourager la croissance sans endettement supplémentaire.

En gestion, l'amélioration des valorisations nous a poussés à prendre nos profits sur notre position vendeuse sur les taux français et à augmenter la sensibilité du portefeuille. La bonne performance des taux américains relativement à leurs homologues européens a contribué positivement à la performance de la stratégie sur le mois de février. Nous commençons le mois de mars avec une sensibilité aux taux en hausse de 0,6 pour atteindre 3,3. Le budget de risque reste inchangé (1.79% de volatilité). Enfin, côté change, nous avons continué de renforcer notre position acheteuse de yen, principalement face au franc suisse.

Achévé de rédiger le 10/03/2025.



Pascal
Gilbert



François
Collet



Fabien
Georges

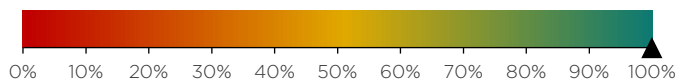


Paul
Lentz



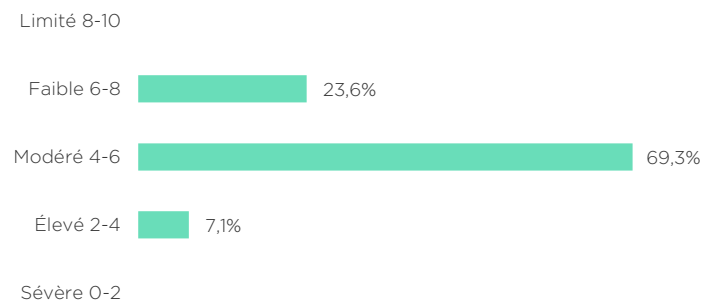
Thibault
Chrapaty

Taux de couverture ABA⁺ (99,9%)

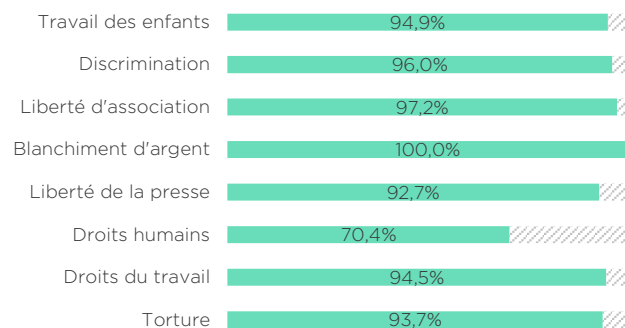


Note ESG moyenne : 5,2/10

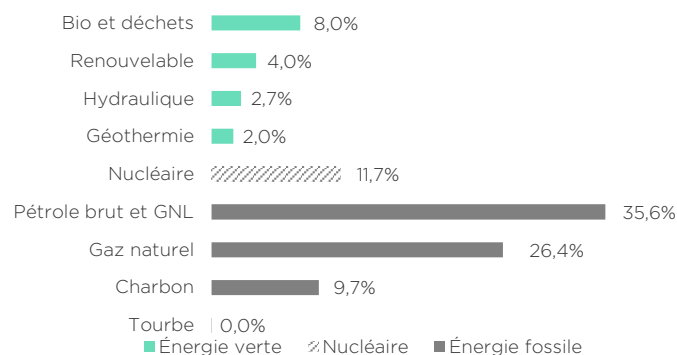
Répartition du risque ESG⁽¹⁾



Respect des standards internationaux



Répartition de la consommation énergétique



Intensité carbone

	Montant
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	287,7
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	265,6

Engagements en faveur du développement durable

	Poids	Pays en portefeuille
Accord de Paris de l'ONU (COP 21)	100%	17
Convention biodiversité de l'ONU	76,3%	16
Sortie du charbon	72,7%	10
Signataire de l'accord de non-prolifération des armes nucléaires	86,6%	16

Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maîtrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet [en cliquant ici](#).

⁽¹⁾ La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : gouvernance, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur zone géographique, 15 indicateurs sont évalués comme la vie démocratique, le changement climatique, l'éducation et l'emploi, la santé, les conditions de vie, libertés et respect des droits fondamentaux, les inégalités...

⁽²⁾ La répartition de la consommation énergétique désigne l'approvisionnement global en énergie pour toutes les activités sur le territoire du pays, à l'exclusion des soutes aériennes et maritimes internationales. Il comprend les besoins énergétiques pour la transformation de l'énergie (y compris la production d'électricité à partir de combustibles), les opérations de soutien du secteur de l'énergie lui-même, les pertes de transport et de distribution, la consommation finale d'énergie (industrie, transports, ménages, services, agriculture,...) et l'utilisation de produits de combustibles fossiles à des fins autres que l'énergie (par exemple dans l'industrie chimique). Il exclut l'aviation internationale et les soutes maritimes, mais peut inclure d'autres carburants achetés dans le pays qui sont utilisés ailleurs (par exemple, le «tourisme carburant» dans le cas du transport routier).

*Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (obligations d'états) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net du fonds retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "obligations d'états". Le taux de couverture du portefeuille et de l'indicateur de référence est identique pour tous les indicateurs présentés.

Informations administratives

Nom : DNCA INVEST Alpha Bonds
Code ISIN (Part B) : LU1694789535
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 14/12/2017
Horizon d'investissement : Minimum 3 ans
Devise : Euro
Domiciliation : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Indicateur de référence : €STR + 1.20%
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance

Équipe de gestion :

Pascal GILBERT
François COLLET
Fabien GEORGES
Paul LENTZ
Thibault CHRAPATY

Éligible à l'assurance vie : Oui

Éligible au PEA : Non

Minimum d'investissement : Aucun

Frais de souscription : - max

Frais de rachat : -

Frais de gestion : 1,40%

Frais courants au 31/12/2023 : 1,50%

Commission de surperformance : 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : €STR + 1.20% avec High Water Mark

Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch

Règlement / Livraison : T+2

Cut off : 12:00 Luxembourg time

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme - domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance - 19 Place Vendôme-75001 Paris - e-mail : dnca@dnca-investments.com - tél : +33 (0)1 58 62 55 00 - site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégué de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires>

Cet OPCVM promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.

Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.

L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.

Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.

Dérivés. Désigne les instruments financiers dont la valeur découle de celle d'un actif sous-jacent (une action, une matière première ou un panier de titres, notamment un indice représentatif d'un marché d'actions).

Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations...) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.

Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.

Ratio d'information. Le ratio d'information est un indicateur de la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Il se calcule ainsi : $\text{Ratio d'information} = \text{Performance Annualisée Relative} / \text{Tracking Error}$.

Score de liquidité Bloomberg. Le score de liquidité Bloomberg reflète le rang centile du titre et est représenté avec une valeur relative comprise entre 1 et 100. Un score de 100 est le plus liquide, avec le coût de liquidation moyen le plus bas pour une fourchette de volumes.

Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.

Tracking error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.

Vente à découvert. Opération consistant à vendre un actif que l'on ne possède pas dans le but de l'acheter plus tard à un prix plus bas et donc de réaliser une plus-value.